

PRÉFET DE LA REGION ALSACE

Secrétariat général  
pour les affaires régionales  
et européennes

Strasbourg, le 18 FEV. 2011

Affaire suivie par :  
Nicolas Bonneau  
Tel. : 03 88 21 60 45  
[nicolas.bonneau@directe.gouv.fr](mailto:nicolas.bonneau@directe.gouv.fr)

Monsieur le Président,

L'amélioration de la compétitivité des Petites et Moyennes Entreprises (PME) et le développement de l'emploi sont des priorités du gouvernement.

La France dispose d'un réseau de PME et d'ETI dense et de qualité. L'ambition du Gouvernement est de leur permettre d'exprimer tout leur potentiel de développement, de croissance, de créativité et d'innovation. Pour cela, il nous faut poursuivre dans la voie de la simplification de la vie des entreprises et progresser vers l'établissement d'un environnement simplifié et plus favorable à la création d'activité et à la croissance.

Ainsi, j'ai le plaisir de vous informer que M. Frédéric Lefebvre, Secrétaire d'Etat chargé du Commerce, de l'Artisanat, des Petites et Moyennes Entreprises, du Tourisme, des Services, des professions Libérales et de la Consommation, a nommé pour chaque département un correspondant pour tous les chefs de PME, qui pourra apporter une réponse adaptée à leurs besoins réels et à leurs attentes. Le correspondant PME pour le Bas-Rhin est M. Claude Gross (03 69 20 99 26) et le correspondant PME pour le Haut-Rhin est Mme Claudine Jost (03 69 20 99 37), tous deux chargés de mission à la DIRECCTE (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi).

Ce correspondant doit apporter une information de qualité à tous les chefs d'entreprise qui expriment le besoin. Il a également à jouer le rôle de facilitateur dans la résolution des problèmes rencontrés avec l'administration et sera ainsi un point d'entrée naturel des entreprises en son sein.

Afin de renforcer leur efficacité, de mieux comprendre la réalité du quotidien des chefs d'entreprises et d'analyser les possibles améliorations que l'Etat peut y apporter, M. Lefebvre souhaite que les correspondants PME partagent la vie quotidienne de 5 à 10 chefs de PME lors d'une période d'immersion dans leur entreprise.

Mme Christine Lagarde, Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie et M. Lefebvre ont décidé d'aller plus loin dans la mise en œuvre d'un service public des entreprises. Ils ont désigné des référents qui iront au devant de 1000 PME de croissance et de 1000 entreprises de taille intermédiaire pour les accompagner de manière proactive dans leurs relations avec l'administration à l'occasion de leurs projets ou pour faire face à leurs difficultés.

.../...

S'il est essentiel de mobiliser l'Etat pour qu'il soit au service des entreprises, il faut plus structurellement simplifier l'environnement réglementaire et administratif des entreprises. C'est la raison pour laquelle M. Lefebvre organisera dès la fin du premier trimestre des assises de la simplification. Jean-Luc Warsmann, Président de la Commission des lois de l'assemblée nationale, qui s'est vu confier une mission par le président de la République y est étroitement associé. Ces assises seront d'abord mises en œuvre en région pour identifier les complexités excessives ou inutiles sur différents moments de la vie de l'entreprise. Les enjeux qui en résulteront constitueront le socle des assises que M. Lefebvre réunira au niveau national au cours du mois d'avril. Votre contribution à cet exercice sera déterminante.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Préfet,



Pierre-Etienne BISCH

Monsieur Alphone HARTMANN  
Président  
L'association pour la promotion des activités  
aéronautiques en Alsace (APRAA)  
co CAHR - Parc des Collines –  
68 rue Jean Monnet

68200 MULHOUSE

Préfecture de la Région Alsace - 5 Place de la République – 67073 STRASBOURG CEDEX  
TEL : 03 88 21 67 68 - FAX : 03 88 21 60 07 - courriel : prenom.nom@alsace.pref.gouv.fr  
Site Internet : <http://www.alsace.pref.gouv.fr>